



GALA DU BADMINTON QUÉBÉCOIS – 34^E ÉDITION

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Catégories et critères de sélection

Les Méritas du badminton québécois ont pour objectif d'honorer les réalisations exceptionnelles des athlètes, entraîneurs, officiels, bénévoles et structures d'accueil ayant marqué notre sport.

Réalisations 2022-2023

Période couverte pour les prix Reconnaissance, Développement et Engagement

Période de réalisation : du 11 juillet 2022 au 27 mai 2023

REMISE AU GALA DU BADMINTON QUÉBÉCOIS LE 26 AOÛT 2023

Période couverte pour les prix Athlètes et Clubs par excellence de nos réseaux de compétitions

Période de réalisation : du 11 juillet 2022 au 27 mai 2023

REMISE LORS DU CHALLENGE UNIVESTRIE 2023 ET DU CHALLENGE LAVAL 2023

Le Comité de sélection effectuera l'analyse des mises en candidature afin de sélectionner les finalistes et les récipiendaires. La liste des catégories est présentée à la page suivante. **Vous avez jusqu'au lundi 29 mai 2023 pour soumettre vos candidatures.**

Tous sont invités à soumettre des candidatures afin que le comité de sélection dispose d'une banque d'informations lui permettant d'honorer les meilleures réalisations. Veuillez utiliser les formulaires de mise en candidature disponible sur notre site web. Inscrivez le plus de renseignements possibles en vous basant sur les critères de sélection.

Ne laissez pas passer l'occasion de souligner la réussite d'une personne ou d'un événement de votre région.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration !!

Les membres du comité de sélection,

Éric Dufour, Alexandre Grosleau, Christian Guibourt, Mohamed Lamine Kateb, Sarah Langlais-Lapierre, Nadianie Ouaqouaq-Bergeron.

LISTE DES CATÉGORIES

PRIX RECONNAISSANCE	3
Athlète par excellence féminin	3
Athlète par excellence masculin	3
Athlète de para-badminton par excellence	3
Entraîneur.e par excellence	4
Officiel.le de l'année	4
Esprit sportif	5
PRIX DÉVELOPPEMENT	5
Espoir masculin	5
Espoir féminin	6
Entraîneur.e d'athlète en développement	6
PRIX ENGAGEMENT	6
Bénévole de l'année	6
Événement émérite	7
Club émérite	7
Association régionale de l'année	7
Prix coup de coeur	8
PRIX TEMPLE DE LA RENOMMÉE	8

PRIX RECONNAISSANCE

ATHLÈTE PAR EXCELLENCE FÉMININ – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Être affiliée à Badminton Québec avec un numéro QC de joueuse ;
- Participer à des compétitions internationales et/ou nationales.

Critères de sélection :

- Classement mondial et/ou national (le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international et/ou national
- Affiche un comportement éthique exemplaire

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ATHLÈTE PAR EXCELLENCE MASCULIN – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec avec un numéro QC de joueur
- Participer à des compétitions internationales et/ou nationales

Critères de sélection :

- Classement mondial et/ou national (le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international et/ou national
- Affiche un comportement éthique exemplaire

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ATHLÈTE DE PARA-BADMINTON PAR EXCELLENCE – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié·e à Badminton Québec avec un numéro QC de joueur
- Être un·e athlète de para-badminton classifié·e

Critères de sélection :

- Classement mondial, national et/ou provincial (le meilleur classement de l'année)
- Performances au niveau international, national et/ou provincial
- Affiche un comportement éthique exemplaire

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ENTRAÎNEUR·E PAR EXCELLENCE – TROPHÉE JEAN-PAUL-GIRARD

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié·e à Badminton Québec
- Détenir une certification d'entraîneur·e reconnue par Badminton Québec

Critère de sélection principal :

- L'entraîneur·e encadre des athlètes ayant accompli des performances au niveau international, national ou provincial dans le Circuit Élite-ABC

Critères complémentaires :

- Effectuer des activités de perfectionnement ou offrir/diriger des activités de perfectionnement (participation à un ou des stages, colloque, développement professionnel)
- Implication à titre d'entraîneur·e (nombre de compétitions provinciales et/ou nationales)
- Implication au développement d'entraîneurs.es (conférencier, formateur, mentor, rédaction d'articles, etc.)

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

OFFICIEL·LE DE L'ANNÉE – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié·e à Badminton Québec
- Détenir une certification et être un·e officiel·le actif·ve
- Avoir été arbitre en chef ou arbitre de partie lors d'un tournoi sanctionné par Badminton Québec

Critères de sélection :

- Être officiel·le majeur·e au niveau international, national ou provincial
- Effectuer des activités de perfectionnement ou offrir/diriger des activités de perfectionnement (participation à un ou des stages, colloque, développement professionnel)
- Nombre et importance des événements à titre d'officiel·le majeur·e
- Implication (comités, publications, colloques, stages, etc.)
- Esprit sportif, reconnu·e comme ambassadeur·trice de notre sport

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ESPRIT SPORTIF – TROPHÉE POONA

L'esprit sportif désigne la bonne conduite d'un.e joueur.se par rapport au respect de l'adversaire, des règles, des décisions de l'arbitre, du public et de l'esprit du jeu. L'esprit sportif fait également référence à l'honnêteté, la loyauté, la maîtrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite.

Conditions d'admissibilité :

- Être un.e joueur.se ou un.e entraîneur.e membre d'un club compétitif affilié à Badminton Québec
- Avoir été désigné.e par son club comme étant un.e joueur.se ou un.e entraîneur.e ayant manifesté.e des qualités exceptionnelles de sportivité tout au long de la période de réalisation couverte
 - Chaque club compétitif sera sondé afin de désigner un.e joueur.se ou un.e entraîneur.e par club méritant d'être sur le bulletin de vote soumis au public. Seuls les entraîneurs.es ou dirigeants.es du club peuvent soumettre une candidature.

Critères de sélection :

- Nombre de votes en ligne récoltés et qualité des commentaires obtenus
 - Période de vote en ligne du 15 au 31 août 2023
- Esprit sportif reconnu par ses pairs
- Respect manifesté envers autrui
- Création d'une ambiance amicale et respectueuse lors de sa participation aux compétitions sanctionnées par Badminton Québec
- Courtoisie manifestée

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

PRIX DÉVELOPPEMENT

ESPOIR MASCULIN – TROPHÉE POONA

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié à Badminton Québec avec un numéro QC de joueur
- Athlète né au cours de la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2013 (athlète U17 et moins)

Critères de sélection :

- Performances, surclassement, progression
- Esprit sportif, reconnu comme ambassadeur de notre sport

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ESPOIR FÉMININ – TROPHÉE POONA

Conditions d'admissibilité :

- Être affiliée à Badminton Québec avec un numéro QC de joueuse
- Athlète née au cours de la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2013 (athlète U17 et moins)

Critères de sélection :

- Performances, surclassement, progression
- Esprit sportif, reconnu comme ambassadrice de notre sport

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ENTRAÎNEUR·E D'ATHLÈTES EN DÉVELOPPEMENT – TROPHÉE POONA

Conditions d'admissibilité :

- Être affilié·e à Badminton Québec et détenir une certification d'entraîneur·e reconnue par Badminton Québec
- Être entraîneur·e d'athlètes de catégorie U19 ou moins dans les réseaux de Badminton Québec

Critères de sélection :

- Performances globales des athlètes qu'il·elle encadre lors des compétitions nationales ou provinciales de catégorie junior seulement
- Perfectionnement (participation à un ou des stages, colloque, développement professionnel)
- Implication à titre d'entraîneur·e (nombre de compétitions provinciales et/ou nationales de catégorie junior seulement)
- Implication au développement d'entraîneurs.es (conférencier·ère, formateur·trice, mentor·e, rédaction d'articles, etc.)

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

PRIX ENGAGEMENT

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Oeuvrer à titre de bénévole au sein d'un club membre de Badminton Québec, d'une association régionale membre de Badminton Québec, d'un programme reconnu par Badminton Québec ou encore comme collaborateur à des projets chapeautés par Badminton Québec.

Critères de sélection :

- Implication et réalisations dans l'avancement du badminton
- Symbolise l'excellence, reconnu·e comme ambassadeur·trice de notre sport

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ÉVÈNEMENT ÉMÉRITE – TROPHÉE PIERRE J. BLOUIN

Conditions d'admissibilité :

- Être un événement sanctionné ou reconnu par Badminton Québec
- Événement d'envergure internationale, nationale, provinciale ou régionale.

Critères de sélection :

- Innovations apportées à l'évènement (activités spéciales, services complémentaires, etc.)
- Qualité de l'organisation (services offerts aux participants, gestion de la table de contrôle, qualité des terrains et des aires de circulation et d'attente, gestion de l'horaire, cantine, soirée, etc.)
- Longévité d'implication du comité organisateur
- Envergure de l'évènement (assistance, accueil des participants, mise en place générale et ambiance sur les sites de compétitions)
- Communication et marketing (site web, médias sociaux, publicité, couverture médiatique - conférence de presse, articles, recherche de commandites, etc.); annexer la revue de presse.

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

CLUB ÉMÉRITE – TROPHÉE POONA

Conditions d'admissibilité :

- Être un club récréatif ou compétitif affilié à Badminton Québec

Critères de sélection :

- Évaluation des activités organisées par le club (ex. : stages, compétitions, camp estival, publications, démonstrations, site web, recrutement, etc.)
- Qualité, diversité et envergure des activités
- Impact sur la promotion et sur le développement du badminton
- Originalité des activités proposées
- Augmentation du membership du club

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

ASSOCIATION RÉGIONALE ÉMÉRITE – TROPHÉE POONA

Conditions d'admissibilité :

- Être une association régionale reconnue membre actif de Badminton Québec en vertu de la politique des membres de Badminton Québec (GV-P09)

Critères de sélection :

- Évaluation des activités organisées par l'association régionale (ex. : stages, compétitions, camp estival, publications, démonstrations, site web, recrutement, etc.)
- Qualité, diversité et envergure des activités
- Impact sur la promotion et sur le développement du badminton
- Originalité des activités proposées

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

PRIX COUP DE CŒUR – TROPHÉE POONA

Le prix coup de cœur de l'année a pour objectif de reconnaître une personne physique ou morale importante (athlète, entraîneur·e, officiel·le, bénévole, parent, club, initiative événementiel, etc.) soit pour son implication, ses performances, ses qualités humaines, son apport au développement du badminton, etc.

Conditions d'admissibilité :

- Être un·e athlète, entraîneur·e, officiel·le, bénévole, parent, ou autre personne en relation avec des activités reconnues par Badminton Québec.
- Être une structure d'accueil (club, association régionale, etc.), un événement, une activité ou une organisation reconnue par Badminton Québec.

Critères de sélection :

- Implication ou initiative remarquable
- Esprit sportif reconnu par ses pairs
- Performances inattendues
- Qualités humaines ou organisationnelles exceptionnelles
- Toutes autre réalisations ou reconnaissances en lien avec l'objectif de la catégorie

Date limite de mise en candidature 2022-2023 : 29 mai 2023

PRIX TEMPLE DE LA RENOMMÉE

Ce trophée récompense un·e ancien·ne athlète, entraîneur·e, officiel·le, membre ou bâtisseur·se de Badminton Québec. Le prix « temple de la renommée » remplace le prix décerné au membre honorifique remis au cours des années passées.

- Le·La récipiendaire de ce prix est nommé·e par le conseil d'administration de Badminton Québec.
- La remise du prix se fait lors du Gala du badminton québécois.